



C'était beau, c'était chouette, quand on faisait la fête, Chez... Catherine...



Au revoir Catherine

Elle s'en est allée soudainement le 20 juillet dernier, alors que la fête venait de s'achever, et tous nous avons été bouleversés, choqués par la nouvelle de sa disparition.

Pour quelques uns, Catherine était une simple connaissance...

Pour beaucoup dans le village, c'était bien plus : Catherine était une amie, une confidente, une psychologue, un mentor...

Elle était tous les jours fidèle au poste depuis une dizaine d'années, toujours tournée vers les autres, à l'écoute...

Son franc-parler et sa personnalité bien affirmée n'avaient d'égal que sa sensibilité et sa générosité. Elle a su faire rayonner notre village, au-delà de ses frontières, à travers son commerce l'Echappée Belle. Epaulée par son fils Laurent qui devrait lui succéder prochainement, elle en a fait un lieu vivant et convivial, intergénérationnel, riche de services variés et d'animations diverses.

Avec ce commerce multiservices, Catherine a fait battre le cœur du village.

Et si le sien s'est aujourd'hui à jamais arrêté, son souvenir continuera d'exister dans le nôtre...

TRAVAUX SANS AUTORISATION D'URBANISME

Le Maire, en tant que garant du respect des lois et des règlements, est un acteur incontournable en matière d'urbanisme.

Le fait d'exécuter des travaux sans autorisation d'urbanisme constitue une infraction pénale qui est punie d'une amende et si récidive, d'un emprisonnement (voir détail Art. L.480-4 du Code de l'Urbanisme).

Agissant au nom de l'état, le Maire a l'obligation de dresser un procès-verbal d'infraction.

Si opposition au droit de visite du Maire, il est prévu une amende de 7500 € et 6 mois d'emprisonnement (voir détail Art. L.480-12 du Code de l'Urbanisme).

En cas de poursuite des travaux malgré la prise d'un arrêté interruptif de travaux, les administrés encourent une amende de 75000 € et une peine de 3 mois d'emprisonnement (voir détail Art. L.480-3 du Code de l'Urbanisme).



ORGUE DE L'ÉGLISE DE CHAPEIRY

Vous pouvez visionner sur YOUTUBE en tapant « l'orgue de Chapeiry et Yvan le passionné » un film-documentaire de 5 minutes environ sur l'orgue de notre église.

LE BUDGET 2023 EN CHIFFRES

FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

LIBELLÉS	COMPTE ADMINISTRATIF 2022		BUDGET 2023
	PREVU	RÉALISÉ	PRÉVU
Charges à caractère général	213 045,48	148 446,87	223 518,55
Charges de personnel	191 544,00	187 059,94	222 820,00
Autres charges de gestion courante	316 579,13	315 502,35	322 217,13
Charges financières	18 422,00	17 964,72	103 686,00
Charges exceptionnelles	90 373,00	89 373,00	3 600,00
Dotations aux amortissements	106 895,03	106 276,03	115 521,20
FPIC	17 000,00	15 258,00	17 000,00
Virement à la SI	66 415,00	0	65 318,00
TOTAL	1 020 273,64	879 880,91	1 073 680,88

FONCTIONNEMENT - RECETTES

LIBELLÉS	COMPTE ADMINISTRATIF 2022		BUDGET 2023
	PREVU	RÉALISÉ	PRÉVU
Atténuation de charges	3 309,00	4 187,43	10 411,00
Produits des services	14 480,00	16 024,77	20 550,00
Impôts et taxes	743 271,00	780 866,00	801 271,00
Dotations, participations	124 200,00	135 558,11	126 000,00
Autres produits de gestion	45 400,00	46 600,24	47 400,00
Produits financiers	1,00	1,80	1,00
Produits exceptionnels	20 940,36	22 435,56	15 032,20
Excédent fonct 2021/2022	68 672,28	68 672,28	53 015,68
TOTAL	1 020 273,64	1 074 346,19	1 073 680,88

INVESTISSEMENT - DÉPENSES

LIBELLÉS	COMPTE ADMINISTRATIF 2022		BUDGET 2023
	PREVU	RÉALISÉ	PRÉVU
Amortissements	17 275,36	17 724,96	15 481,80
Emprunts	66 415,00	63 243,66	66 118,00
Immobilisations incorporelles	20 600,00	3 007,01	10 200,00
Immobilisations corporelles	598 404,15	309 605,64	623 684,60
Immobilisations en cours	25 000,00	6 368,04	0,00
Portage	15 890,00	15 878,22	15 874,22
Acquisition Fruitière	263 610,65	263 610,65	0,00
	0,00	0	0,00
TOTAL	1 007 195,16	679 438,18	731 358,62

INVESTISSEMENT - RECETTES

LIBELLÉS	COMPTE ADMINISTRATIF 2022		BUDGET 2023
	PREVU	RÉALISÉ	PRÉVU
Amortissements	106 895,03	106 276,03	115 521,20
Dotations fonds de réserves	58 448,00	46 184,22	191 000,00
Subventions	36 620,00	48 635,62	97 891,00
Emprunts et cautionnement	800,00	800,00	800,00
Fruitières	263 610,65	263 610,65	0,00
Produits des cessions	1 100,00	449,60	
Virement de la SF	66 415,00	0,00	65 318,00
Excédent fonct 2021/2022	473 306,48	473 306,48	260 828,42
TOTAL	1 007 195,16	939 262,60	731 358,62

SUBVENTIONS VERSEES EN 2022

A.C.C.A.Chasse	50,00
Au coin du livre	1 900,00
Comité des Fêtes	-
Courants d'art	800,00
Le chœur des Lanches	100,00
UNC Alpes Les Eparis	50,00
Club de l'Amité	300,00
Souvenir Français	50,00
Sté Economie Alpestre	60,00
TOTAL	3 310,00

TAUX D'IMPOSITION

Depuis 2020, le taux de la taxe d'habitation était figé à sa valeur de 2019 (12,19%) jusqu'en 2022.

Pour 2023, le taux de la taxe d'habitation a pu être modulé.

Il a aussi été décidé d'imposer les résidences secondaires et autres locaux meublés à cette même taxe.

	Taux depuis 2022	Taux 2023
Taxe d'habitation	12,19	12,49
Foncier bâti	26,73	27,39
Foncier non bâti	67,77	69,46

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

- Sécurisation du carrefour route des Eparis et route de Sciondaz.
- Aménagement du coin « pique-nique » au niveau du parking du cimetière.
- Achat du matériel cantine : lave-vaisselle et four de remise en chauffe.



RETOUR SUR LA CONCERTATION DU PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE)

Près de 1000 habitants du Grand Anancy ont pu exprimer, par questionnaire, ateliers ou lors de soirées débats, leurs attentes et propositions pour l'aménagement du territoire. Depuis cette concertation, la rédaction du PADD a été finalisée par les élus du Grand Anancy et 15 orientations ont été arrêtées.

Où en est-on ?

La prochaine étape est la traduction du PADD dans un règlement et un zonage qui fixeront les règles d'utilisation du sol. Ceux-ci seront ensuite complétés par les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), véritables guides pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets, et par les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) qui détailleront les mesures nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'habitat et de mobilités...

Envie d'en savoir plus ? De participer ?

Le Grand Anancy organise le 12 septembre 2023 – 19 heures - à ALBY SUR CHERAN au Pôle Culturel une réunion publique.

L'occasion de s'informer et de comprendre comment se définit le projet d'aménagement du Grand Anancy pour les 15 prochaines années.

Retrouvez l'intégralité du PADD, ainsi que toutes les informations sur le PLUI-HMB et la concertation sur : www.grandanecy-plui.fr

LE BUS SENIOR (CIAS DU GRAND ANANCY)

Les coups de pouce numériques reprennent à la rentrée !!

C'est quoi ?

Ce sont des séances individuelles de 30 minutes adressées aux seniors de plus de 60 ans pour découvrir, se familiariser ou se perfectionner avec les outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone)

Comment ça marche ?

La conseillère numérique s'installe une demi-journée dans la commune et reçoit les personnes inscrites.

Vous êtes intéressé (e) ?

Inscrivez-vous auprès du secrétariat de mairie.

DÉCHETS DES PARTICULIERS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

Le Grand Anancy assure la gestion de 9 déchèteries intercommunales et d'1 plateforme de végétaux, permettant d'accueillir les déchets courants des ménages en vue de leur recyclage ou valorisation.

Leur accès est sectorisé et réservé aux habitants du territoire de Grand Anancy.

DÉCHETS ACCEPTÉS

3m³/ jour maximum

Mobilier, appareils électriques, objets métalliques, cartons, emballages recyclables, végétaux, déchets spécifiques en petites quantités (pesticides, huiles, peintures, solvants...)

DÉCHETS ACCEPTÉS SOUS CONDITIONS

Les déchets de bricolage sont acceptés en quantité limitée (maximum 5 contenants manipulables à la main), à condition qu'ils soient triés et que la filière de traitement soit mise en place en déchèterie.

A titre exceptionnel, une fenêtre, une porte-fenêtre pourra être acceptée.

Pour une meilleure valorisation, il est conseillé de séparer le châssis du verre.

Cette dérogation s'applique à un seul châssis.

Liste des prestataires acceptant gratuitement les déchets de bâtiment :

<https://oca-batiment.org/>

DÉCHETS REFUSÉS

Les troncs, racines et souches issus de la taille et de l'élagage des arbres.

Les éléments de carrosserie et les pièces détachées de véhicules motorisés (pare-brise, sièges, radiateurs, moteurs, pare-choc ...)

Les déchets amiantés.

Ces déchets nécessitent des traitements et des filières complexes et coûteuses dont le Grand Anancy ne dispose pas.

Info : valorisationdechets@grandanecy.fr

Horaires et règlement des déchèteries :

www.grandanecy.fr

DÉCHÊTS VERTS



Il est rappelé que les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans un compost et non dans les champs ou les prairies de nos agriculteurs.

Mémoire des Pays du Chéran

C'est par une rencontre en 1996 à Chapeiry que tout a commencé : celle de Flavien Demaison, un rescapé du village martyr de St Eustache.

Jean Lyonnaz-Perroux avec Marcel Barnet ont eu l'idée de le faire témoigner devant la caméra. Ils le retrouveront à la Commémoration de la Rafle de St Eustache le 31 décembre suivant. De là est née l'Association « Mémoire des Pays de Chéran ».

Car ce qui importe à Jean, c'est la Mémoire. Et sans mémoire, il n'y a pas d'avenir. Jean c'était la plume, Marcel, l'œil, et à eux deux, ils vont recueillir de nombreux témoignages de personnes qui ont vécu des événements souvent dramatiques, ou durs, liés aux différents conflits du XX^e siècle : de la Première Guerre mondiale à la Guerre d'Algérie en passant par la Deuxième Guerre mondiale et la Résistance (Semnoz, Glières), le combat de Chaux-Balmont, l'évasion d'un prisonnier de guerre, et les déportés en camps de concentration...

Toutes les interviews ont été réalisées par Jean. Le recueil auprès de ces personnes qui ont confié leur vécu, leur souffrance, leur réflexion ou leur prise de conscience, a fait d'eux non seulement des témoins mais des amis.

Aucun recueil n'a donné lieu à une contestation quelconque car tous les événements étaient avérés par d'autres témoins.

Tous ces témoignages, réclamés et retenus par la Bibliothèque nationale de France, sont disponibles en DVD (2900 !) ou clé USB sur demande auprès de l'Association (memoiredespaysducheran@orange.fr).

LE CENTRE DE LOISIRS LA RUCHE

Une fois de plus, le centre de loisirs organisé par l'association VIVRE A CHAPEIRY a été un vrai succès.

Une quarantaine d'enfants entre 3 et 11 ans a pu être accueillie, durant 4 semaines, dans les locaux de l'école maternelle.

Des activités éducatives adaptées (activités manuelles, physiques, d'expressions) ont été proposées ainsi que deux sorties différentes par semaine.



D'ailleurs, la disponibilité d'une personne souhaitant s'impliquer dans la gestion et la diffusion de ces supports serait vraiment appréciée.

Cette association se veut surtout dans la transmission. C'est pourquoi elle a toujours œuvré à l'organisation de conférences et de rencontres tout public et principalement scolaire pour sensibiliser les plus jeunes. C'est vers eux qu'elle veut se tourner, pour leur donner envie de savoir ce qui s'est passé ou ce qui a été vécu dans leur environnement proche.

Un rendez-vous est donné le 3 novembre prochain au Pôle pour un film réalisé par les jeunes membres de l'Association sur les opérations militaires du XXI^e siècle « Du Djebel au Sahel ». Une soirée à ne pas manquer pour tous ceux qui pensent comme Paul Valéry que « La mémoire est l'avenir du passé ».



Les enfants ont pu également profiter d'une représentation gratuite du cirque ZAVATTA installé proche de la sortie d'autoroute.

VIVRE A CHAPEIRY

Retrouvez ci-dessous les activités proposées dès la rentrée et pour tous renseignements contactez vivreachapeiry@gmail.com



SALLE COMMUNALE DE CHAPEIRY

LUNDI

- 08h45-09h45 Gym circuit training Adultes
- 09h45-10h45 Pilates Adultes
- 10h45-11h30 Gym douce Seniors
- 16h45 - 17h45 Espace de liberté créative Arts Plastiques - Enfants 3/6 ans
- 17h45-18h45 Espace de liberté créative Arts Plastiques - Enfants 7/10 ans
- 19h-20h Voyage à travers nos sensations et nos émotions - Adultes & Ados

MARDI

- 09h-10h15 Vini Yoga Adultes & Ados
- 17h à 17h45 Mini Dancers - Enfants 4/6 ans
- 10h45 à 11h30 Gym douce Seniors

MERCREDI

- 09h-10h30 VTT 9-11 ans
Du 06/09/23 au 18/10/24 et du 06/03/23 au 24/04/24
- 10h45-12h VTT 6-8 ans
Du 06/09/23 au 18/10/24 et du 06/03/23 au 24/04/24

JEUDI

- 09h30-10h30 Qi gong Adultes

LE SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 DE 9H À 11H

Salle communale de Chapeiry
Un atelier PORTAGE PHYSIOLOGIQUE
Ouvert à tous les parents désireux de découvrir ou de perfectionner le portage de leur(s) enfant(s) de 0 à 2 ans.

Tarif adhérent "vivre à Chapeiry": 25€ / famille
Informations et inscriptions auprès de Isabelle, Portage & Babillages, au 07.87.08.41.78.
Pour en savoir + sur Portage & Babillages :



NOUVEAU

ADHÉSION EN LIGNE

PORTES OUVERTES ACTIVITÉS DU 11 AU 17 SEPTEMBRE (COURS D'ESSAI GRATUIT) Salle des fêtes de Chapeiry/Saint-sylvestre

Pour en savoir plus, rendez vous sur notre page
Vivre à Chapeiry



SALLE DE SAINT SYLVESTRE

LUNDI

- 16h45-17h45 Hip Hop Enfants 7/10 ans
- 17h45-18h45 Hip Hop Enfants 11/15 ans
- 20h-21h Pilates Adultes

MARDI

- 18h-18h45 Street dance Reggaeton Enfants 7/10 ans
- 18h-18h45 Street dance Reggaeton Ados 11/15 ans

JEUDI

- 09h30-10h30 Vini Yoga Adultes&Ados

COMITÉ DES FÊTES

Pour la première fois, le Comité des Fêtes organise une course de caisses à savon.

Le circuit partira de Sciondaz à Vers les bois.
La route sera naturellement coupée à la circulation.
Des parkings sont prévus ainsi que des stands pour la fête, à la croisée de Vers les Bois.
Pour les inscriptions et les conditions de participation voir leur site ou page Facebook.

<https://comitedesfeteschapeiry.wordpress.com/>



LANCEMENT DU DISPOSITIF D'INCLUSION ET D'ACCOMPAGNEMENT (D.I.N.A)

Ce dispositif a pour objectif de mettre gratuitement en lien les familles et jeunes en situation de handicap (de 0 à 17 ans) avec les structures de droit commun, dans le domaine du sport, du loisir et de la culture sur les temps hors scolaire et de la petite enfance. Les conseillères territoriales sont là pour accompagner les familles et les jeunes dans leurs projets, et soutenir les professionnels qui accueillent les enfants en situation de handicap dans leurs structures.

Site internet du D.I.N.A : www.dina-prh74.fr

COURANTS D'ART**SAMEDI 7 OCTOBRE À 20H30**

Frédéric Bobin - Chanson française
 Auditorium L'Esty Chavanod
 Festival « Attention les feuilles ! »



Frédéric Bobin sillonne depuis une dizaine d'années les routes de France et d'ailleurs (Suisse, Québec, Sénégal, etc...) pour chanter ses folksongs humanistes. Des chansons tantôt intimes, tantôt sociales qui prennent leurs sources chez Souchon et Lavilliers comme chez Dylan et Springsteen.

En duo pour ce concert il nous promet une soirée à l'auditorium de Chavanod qui ne laissera personne indifférent.

Soirée proposée dans le cadre du festival « Attention les feuilles ! »

Tarifs : Adultes : 12€ / 12-18 ans : 6€

Moins de 12 ans : gratuit

Comment réserver ?

www.helloasso.com/associations/courants-d-art-74

www.courantsdart.fr

CHATS ERRANTS

Nous encourageons les propriétaires de chats domestiques, libres de circuler à l'extérieur et donc qui peuvent s'accoupler avec les chats errants, à faire stériliser leurs bêtes.

La reproduction incontrôlée des chats errants engendre leur surpopulation, la propagation de leurs maladies, et par voie de conséquence, un vrai risque sanitaire pour les autres animaux.

Il est donc impératif de limiter cette prolifération pour le bien-être de nos petits amis.

Mairie :
 4 Route des Eparis
 74540 CHAPEIRY



Ouverture :

Lundi : 16h/19h

Mercredi : 9h/12h et 13h30/16h30

Téléphone : 04 50 68 12 34

Courriel : accueil@chapeiry.fr

Site internet : www.chapeiry.fr

École, garderie, cantine, état-civil :
mairie@chapeiry.fr

Facebook : Mairie de Chapeiry et Marché Chapeiry

AGENDA**SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023****SEMAINE 11 AU 19 SEPTEMBRE**

Cours d'essai gratuit - Vivre à Chapeiry
 Salle communale - Chapeiry

MARDI 12 SEPTEMBRE**À 19H**

Grand Annecy Réunion PADD
 Pôle Culturel - Alby / Chéran

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

Reprise du Club de l'Amitié
 Salle communale - Chapeiry

SAMEDI 23 SEPTEMBRE**À 9H**

Atelier Portage Physiologique
 Vivre à Chapeiry
 Salle communale - Chapeiry

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE**TOUTE LA JOURNÉE**

Course de caisses à savon
 Comité des Fêtes - Chapeiry

SAMEDI 7 OCTOBRE**À 20H30**

Frédéric Bobin - Chanson française
 Courants d'art - L'Esty - Chavanod

ACCA DE CHAPEIRY

Cette année la chasse

débutera le 10 septembre.

La nature est belle, sachons

la parcourir avec tolérance et

respect !!!

Par exemple, respectons les panneaux fixés le long des chemins.

Ils donnent des informations, améliorent la sécurité de tous et sont obligatoires.

8 ont été installés sur la commune : 4 ont disparu, 2 autres vandalisés !!! Leur remplacement est une dépense dont notre association se passerait bien...

L'ACCA a fait l'acquisition de 3 km de fil électrique et 160 piquets de clôture. Ce matériel est destiné à protéger des champs de maïs de dégâts de sangliers. Il sera mis chaque année à disposition d'agriculteurs qui en feront la demande.

NB : lundi, mardi, jeudi, la chasse est réservée aux oiseaux migrateurs

